

[Texte]

neighbours is absolutely imperative in order to ensure the future prosperity of Canada and especially Manitoba.

As the only industrialized nation in the world with a market base of fewer than 100 million people, Canada really has no alternative but to seek free and open trade with the United States. The reduction of trade barriers is especially crucial to the people here in Manitoba.

It has been a very frustrating thing for us over the past number of years because we have a very diversified economy. We manufacture and produce a lot of goods and services, but we do so in a very limited market. We simply do not have much opportunity to expand our base of prosperity in a market of one million people.

We also face barriers to the east and west of us, which I understand are being addressed today. This leaves us with very little alternative but to look south. For this reason, most business people in Manitoba are very much in favour of free trade with the United States. We are looking forward to the opportunity to expand our markets and we are confident that we can compete effectively. In fact, I know we can compete effectively, because I have had the opportunity to do so on my own behalf.

We believe a less restrictive trade environment will lead to increased economic prosperity in this province and greater opportunity. Ultimately, we also believe it will lead to a net gain in employment for all Canadians, but particularly for the people of Manitoba. The chamber is certain that the free trade agreement negotiated with the United States will lead Canada in that direction. That is not to say that we think it is a perfect agreement, and some Manitoba businessmen have expressed concerns, but they are concerns that are specific to a particular item within the agreement. I think that is perfectly natural, considering the scope and the size of the exercise that we are going through. I do not think it should be misinterpreted or misused to any degree. We believe many of the criticisms are based on emotional arguments, and once they are held up to scrutiny they simply do not bear this scrutiny.

• 0915

Under the dispute settlement mechanism, I must say that the chamber really welcomes the establishment of the binational dispute settlement panel, although through the appeal mechanism, the U.S. trade actions relating to anti-dumping or countervailing duties can be challenged in a quasi-judicial manner, in which both partners are equal.

I think we feel that regardless of what kind of mechanism you come up with, none of them is going to be perfect, none of them is going to solve all the

[Traduction]

libre-échange avec nos voisins du sud est absolument nécessaire pour assurer la prospérité future du Canada et en particulier du Manitoba.

Le Canada est le seul pays industrialisé au monde à compter sur un marché de moins de 100 millions d'habitants et, à cause de cela, n'a pas le choix et doit chercher à établir un régime de libre-échange avec les États-Unis. La réduction des barrières tarifaires est particulièrement cruciale pour les gens du Manitoba.

La situation a été très frustrante pour nous au cours des dernières années parce que notre économie est très diversifiée. Nous fabriquons et produisons toute une gamme de marchandises et services mais notre marché est très limité. Nous n'avons tout simplement pas beaucoup d'occasions d'augmenter notre base de prospérité dans un marché d'un million d'habitants.

Nous nous heurtons aussi à des barrières à l'est et à l'ouest, et je crois que c'est une question que vous êtes en train d'étudier. Ceci nous oblige à nous tourner vers le sud. C'est pour cette raison que la plupart des gens d'affaires du Manitoba sont très en faveur du libre-échange avec les États-Unis. Nous attendons avec impatience de pouvoir augmenter nos marchés et nous sommes certains de pouvoir offrir à tous une concurrence efficace. Enfin, je sais que nous le pouvons parce que j'ai eu l'occasion de le faire moi-même.

Nous croyons qu'une expansion de nos marchés se traduit alors par un accroissement de la prospérité et des perspectives économiques dans notre province. Nous croyons aussi que cela finira par se traduire par un accroissement net de l'emploi pour tous les Canadiens, mais en particulier pour les gens du Manitoba. La Chambre est certaine que l'accord de libre-échange négocié avec les États-Unis est un point de départ pour le Canada dans ce sens. Cela ne veut pas dire que nous pensons que l'accord est parfait, et de gens d'affaires du Manitoba ont exprimé certaines inquiétudes, mais elles avaient trait à un point particulier de l'accord. Je pense que c'est parfaitement naturel, vu l'étendu et l'ampleur des efforts déployés. Je ne pense pas qu'on devrait les interpréter dans le mauvais sens ou en faire mauvais usage. Nous croyons qu'un grand nombre des critiques ont un fondement émotif et que lorsqu'on les regarde de plus près elles n'ont tout simplement pas de valeur.

Quant aux mécanismes de règlements des différends, je dois dire que la Chambre se réjouit vraiment de la mise sur pied du groupe binational de règlements des différends, bien que les dispositions d'appel permettent de contester les décisions commerciales américaines en matière d'antidumping ou de droits compensatoires devant un tribunal quasi judiciaire où les deux partenaires sont égaux.

Je pense que, quel que soit le mécanisme, il ne sera pas parfait et ne pourra pas régler tous les problèmes, mais il est important d'en avoir un. A mon avis, le présent